

- > Médecins omnipraticiens
- > Médecins spécialistes
- > Infirmières ayant le droit de prescrire

Couverture d'assurance de l'insuline lispro – Humalog^{MC} Sol. Inj. S.C. 100 U/ml (10 ml et 3 ml) au 3 mars 2021

Nous vous informons de la modification de la couverture pour Humalog^{MC} Sol. Inj. S.C. 100 U/ml (3 ml et 10 ml).

À partir du **3 mars 2021**, Humalog^{MC} Sol. Inj. S.C. 100 U/ml (10 ml) et Humalog^{MC}, Humalog KwikPen^{MC} Sol. Inj. S.C. 100 U/ml (3 ml) ne seront plus remboursés, sauf exceptions.

Par ailleurs, les biosimilaires Admelog^{MC} Sol. Inj. S.C. 100 U/ml (10 ml) et Admelog^{MC}, Admelog SoloSTAR^{MC} Sol. Inj. S.C. 100 U/ml (3 ml) seront désormais remboursés.

1 Humalog^{MC} et Humalog KwikPen^{MC}

Humalog^{MC} Sol. Inj. S.C. 100 U/ml (10 ml) et Humalog^{MC}, Humalog KwikPen^{MC} Sol. Inj. S.C. 100 U/ml (3 ml) demeureront payables pour les personnes en cours de traitement qui ont reçu un remboursement de notre part, d'un assureur en assurance collective ou par l'administrateur du régime d'avantages sociaux dans les 12 mois précédant le 3 mars 2021.

2 Admelog^{MC} et Admelog SoloSTAR^{MC}

À partir du 3 mars 2021, nous remboursons les biosimilaires Admelog^{MC} Sol. Inj. S.C. 100 U/ml (10 ml) et Admelog^{MC}, Admelog SoloSTAR^{MC} Sol. Inj. S.C. 100 U/ml (3 ml) à toute personne admissible au régime public d'assurance médicaments.

Pour en connaître davantage sur les produits biologiques ou plus précisément sur les biosimilaires, veuillez consulter la *Foire aux questions sur les médicaments* à la section *Médicaments : Évaluation aux fins d'inscription*, sous l'onglet *Thématiques* sur le site Web de l'INESSS, au www.inesss.qc.ca.

Nous désirons vous entendre

- Infolettres RAMQ
- Service téléphonique

Participez au sondage